

**Réunion de consultation officielle des États parties  
à la Convention sur l'interdiction de la mise  
au point, de la fabrication et du stockage  
des armes bactériologiques (biologiques)  
ou à toxines et sur leur destruction**

Distr. générale  
4 août 2022  
Français  
Original : anglais

---

Réunion de 2022  
Genève, 26 août et 5-9 septembre 2022  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire  
Adoption de l'ordre du jour

**Ordre du jour provisoire de la réunion de consultation  
officielle des États parties**

**Document soumis par le Président désigné**

1. Ouverture de la session.
  2. Élection des titulaires de fonctions.
  3. Adoption de l'ordre du jour.
  4. Organisation de la réunion.
  5. Adoption du règlement intérieur.
  6. Questions en suspens posées par la Fédération de Russie aux États-Unis d'Amérique et à l'Ukraine concernant le respect de leurs obligations respectives au titre de la Convention s'agissant de l'exploitation de laboratoires biologiques en Ukraine.
  7. Adoption du rapport de la réunion.
  8. Clôture de la réunion.
- 

